

Questions orales

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, il y aurait à mon avis deux observations à faire à ce sujet. La CDC est bien sûr indépendante du gouvernement lorsqu'il s'agit pour elle de décider de ses investissements. Si ma mémoire est bonne, le président de cette corporation a déclaré que la CDC préférerait investir dans l'exploitation de ressources là où elle pourrait être majoritaire au lieu de se contenter d'un rôle minoritaire.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LE RISQUE DE SUBSTANCES CANCÉRIGÈNES DANS L'EAU POTABLE**

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Étant donné la récente inquiétude aux États-Unis au sujet de la possibilité qu'il y ait des substances cancérigènes dans l'eau potable, une inquiétude qui a induit la Nouvelle-Orléans et le Massachusetts à faire subir des épreuves importantes à leurs approvisionnements d'eau potable et comme on laisse entendre que des substances semblables se trouvent dans nos approvisionnements d'eau potable, notamment dans l'Outaouais, l'eau qui est distribuée sous la juridiction de monsieur l'Orateur, le ministre est-il disposé à assurer aux Canadiens que des épreuves analogues seront effectuées au Canada? Sinon peut-il assurer aux Canadiens que des épreuves seront effectuées ou que l'eau potable est tout à fait sans danger?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Oui, monsieur l'Orateur. On a multiplié les épreuves qu'on fait subir à l'eau potable pour vérifier si la teneur en chlore peut se comparer à celle qu'on trouve dans ces régions du Mississippi où, comme le député le sait, elle est très élevée. Tous les spécialistes intéressés suivent la chose de très près. Il ne faut pas toutefois s'affoler à ce sujet. L'hypothèse soulevée à propos du Mississippi est fondée sur des proportions de chlore beaucoup plus élevées que celles qu'on trouve dans nos eaux et même dans le Mississippi.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES**LES ACCUSATIONS DE MAUVAIS TRAITEMENT À L'ÉGARD DES INDIENS—DEMANDE D'ENQUÊTE AU BUREAU DE CALGARY**

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien une question au sujet de la nouvelle publiée le 13 décembre selon laquelle un groupe d'organismes de bien-être social de Calgary accuse le bureau de ce ministère à Calgary de pratiques racistes et de violation des normes de travail social professionnel dans le traitement des autochtones. Le ministre voudrait-il instituer une enquête indépendante sur ces allégations pour que si cette injustice existe, ou puisse l'établir et la faire cesser?

● (1520)

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Que je sache, c'est la section de Calgary de l'Association canadienne des assistants sociaux qui avait rédigé ce rapport. Le bureau national n'en a pas

[M. Gillies.]

d'exemplaire mais il cherche à s'en procurer un, qu'il a promis de nous remettre. Je préférerais prendre connaissance de ce document avant de faire des commentaires.

* * *

L'INDUSTRIE**BOIS D'ŒUVRE—LES MESURES D'AIDE GOUVERNEMENTALE ENVISAGÉES**

M. Frank Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le 19 novembre, en réponse à une question concernant le marasme de l'industrie forestière, il a dit que plusieurs ministères avaient des entretiens et qu'il aurait une réponse d'ici une semaine. Le jeudi le secrétaire parlementaire prenait note de mon autre question à ce sujet. Le ministre peut-il aujourd'hui nous donner une idée des mesures que le gouvernement se propose de prendre?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): J'en ai parlé justement dans mon discours pendant le débat sur le budget et je demanderais au député de s'y reporter. De fait, j'avais énuméré certaines mesures prises par le gouvernement dont bon nombre figuraient dans le budget lui-même.

M. Oberle: Le ministre nous donne-t-il à entendre que le gouvernement n'est pas disposé à prendre d'autres mesures, à modifier, par exemple, la loi sur les banques afin qu'aux termes des dispositions de l'article 88 il soit possible de financer certaines sociétés qui vont manifestement faire faillite?

M. Gillespie: Nous faisons tout notre possible pour aider l'industrie à trouver de nouveaux marchés.

* * *

L'AGRICULTURE**DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA SUBVENTION POUR LES VACHES DE BOUCHERIE—L'ENQUÊTE SUR L'ÉLEVAGE BOVIN**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture qui est très modeste. Le gouvernement a annoncé vendredi qu'il accorderait une subvention de 23,2c. la livre pour les vaches de boucherie, calculée d'après la moyenne des cinq dernières années. Vu que cette aide financière ne suffira pas à couvrir les frais d'engraissement du bétail de boucherie qui augmentent rapidement à l'heure actuelle, j'aimerais demander au ministre s'il pourrait relever le plafond en fonction de cette augmentation.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la subvention actuelle, tant pour les vaches de boucherie que pour les vaches laitières, tient compte de la réalité, selon nous. Elle a été fixée après consultation de tous les intéressés, les agriculteurs, les conditionneurs et les associations agricoles. Tous ont donné leur opinion avant que nous prenions une décision.